

**Ministry of Labour, Training  
and Skills Development**

Office of the Assistant Deputy Minister

Employment and Training Division

777 Bay Street,  
26<sup>th</sup> Floor  
Toronto ON M5G 2E5

**Ministère du Travail, de la  
Formation et du Développement  
des compétences**

Bureau du sous-ministre adjoint

Division de l'emploi et de la  
formation

777, rue Bay,  
26<sup>e</sup> étage  
Toronto ON M5G 2E5



**Note de service**

**DESTINATAIRE :** Réseau Emploi Ontario

**EXPÉDITEUR :** David Carter-Whitney  
Sous-ministre adjoint  
Division de l'emploi et de la formation

**DATE :** **Le 24 mars 2020**

**OBJET :** **Élargissement de l'Initiative d'alphabétisation et de formation de base dans les établissements correctionnels**

---

Vous vous souvenez peut-être qu'à l'automne 2017, le ministère du Travail, de la Formation et du Développement des compétences (le Ministère) a lancé l'Initiative d'alphabétisation et de formation de base dans les établissements correctionnels, en partenariat avec le ministère du Solliciteur général. L'Initiative est en cours dans 11 établissements correctionnels de toute la province, avec quelque 500 apprenants par an.

À la fin de 2018, le Ministère a réalisé une évaluation de l'Initiative. Les résultats de cette évaluation et la rétroaction des fournisseurs de services et des participants vont dans le sens d'un maintien de l'Initiative, mais aussi de son élargissement.

J'ai le plaisir d'annoncer que le Ministère élargira le projet pilote pour y inclure cinq établissements correctionnels supplémentaires, choisis en concertation avec le ministère du Solliciteur général (ce qui portera à 16 le nombre total d'établissements concernés), et pour accroître l'objectif annuel du nombre d'apprenants jusqu'à 1 200 (répartis entre les fournisseurs de services actuels et les nouveaux fournisseurs).

De plus, les ministères travaillent en collaboration afin d'améliorer la transmission de l'information sur les clients et de perfectionner les critères de mesure du rendement dans l'intention de mettre au point un meilleur cadre d'évaluation s'appuyant sur les données basées sur les résultats et misant sur l'utilisation efficace des ressources publiques.

Les adultes incarcérés se heurtent à des obstacles importants à l'éducation, à la formation, à l'emploi et à l'inclusion sociale. Environ 75 % de la population carcérale n'a pas terminé la 12<sup>e</sup> année et 20 %, la 9<sup>e</sup> année. L'élargissement de l'Initiative donnera à davantage de détenus la possibilité d'acquérir des compétences dont ils pourront ensuite se servir pour pousser davantage leur apprentissage, enrichir des activités de formation et peut-être même faciliter leur accès à l'emploi à l'avenir.

N'hésitez pas à communiquer avec le bureau du Ministère dans votre région si vous avez des questions sur l'Initiative.

Je vous remercie de votre soutien continu et de votre engagement à l'égard du Programme d'alphabétisation et de formation de base.

Veillez agréer l'expression de mes sentiments les meilleurs.

*Original signé par*

Le sous-ministre adjoint  
Division de l'emploi et de la formation,

David Carter-Whitney